



**Administration Communale
Service Technique
a. m. de M. MULLER
B.P. 93**

L-7501 MERSCH

Je soussigné(e) (A remplir et à signer par le propriétaire)

demeurant à

N° et Rue

Code postal et localité

N° de compte bancaire

Institut bancaire

demande le remboursement de la caution de 1,000 €

payée à la caisse communale comme droit de garantie pour la réfection d'éventuels dégâts causés à l'infrastructure routière (route-parking-trottoir) lors de la construction de mon immeuble sis à

N° et Rue

Code postal et localité

Autorisation de bâtir N°

Ce droit de garantie est remboursable après l'exécution des travaux d'aménagement extérieurs, entrée, revêtement pente de garage, remblai – déblai, murs de clôture, plantations etc. déduction faite des dégâts constatés par le service technique communal.

Date et Signature du propriétaire

Réservé à l'Administration

Transmis à M. le receveur communal avec prière de rembourser la Somme de 1000 €

Mersch, le **Signature**